

Verallia Packaging

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique
Verallia Packaging
Tour Carpe Diem
Place des Corolles-Esplanade Nord
92400 COURBEVOIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Verallia Packaging relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Itto El Hariri

Verallia Packaging

S.A.S. au capital de 5 992 464 €

Tour Carpe Diem place des Corolles-Esplanade Nord

92 400 COURBEVOIE

RCS de Nanterre n°811 530 302

Comptes annuels au 31 décembre 2021

1. BILAN - ACTIF				
En milliers d'euros	Brut	Amort. & Dép.	31/12/2021 Net	31/12/2020 Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	34 534,6	(15 498,6)	19 036,0	18 590,3
Concessions, brevets, marques, logiciels	25 601,3	(15 498,6)	10 102,6	12 655,5
Immobilisations en cours	8 933,4	-	8 933,4	5 934,8
Immobilisations corporelles	7 717,5	(1 329,0)	6 388,5	4 446,0
Constructions	21,5	(2,2)	19,3	-
Installations techniques, matériel et outillage ind.	2 308,6	(719,5)	1 589,2	706,8
Autres immobilisations corporelles	801,0	(607,4)	193,6	104,3
Immobilisations en cours	4 586,4	-	4 586,4	3 635,0
Immobilisations financières	2 114 505,3	-	2 114 505,3	2 143 199,8
Participations	1 024 982,9	-	1 024 982,9	1 024 982,6
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	1 089 506,9	-	1 089 506,9	1 118 199,8
Autres immobilisations financières	15,5	-	15,5	17,5
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 156 757,4	(16 827,7)	2 139 929,7	2 166 236,1
Actif circulant				
Stocks	3 118,4	-	3 118,4	782,0
Avances & acomptes versées sur commandes	336,4	-	336,4	26,7
Créances	47 147,7	-	47 147,7	16 675,2
Clients et comptes rattachés	18,9	-	18,9	18,7
Autres créances	47 128,7	-	47 128,7	16 656,5
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	3,0	-	3,0	1 228,9
Disponibilités	349 015,9	-	349 015,9	312 947,1
Charges constatées d'avance	1 042,6	-	1 042,6	405,7
TOTAL ACTIF CIRCULANT	400 663,9	-	400 663,9	332 065,7
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 458,1	-	3 458,1	9 732,1
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	165,8	-	165,8	1 087,0
TOTAL ACTIF	2 561 045,2	(16 827,7)	2 544 217,5	2 509 120,9

2. BILAN - PASSIF			
	En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres			
Capital social		5 992,5	5 992,5
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		192 343,5	192 343,5
Réserve légale		599,2	599,2
Report à nouveau		33,8	(62 134,8)
Résultat de l'exercice		139 494,8	219 830,3
Provisions réglementées		305,8	184,8
TOTAL CAPITAUX PROPRES		338 769,6	356 815,4
Autres fonds propres			
Produit des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		-	-
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		149,5	547,5
Provisions pour charges		1 588,8	92,9
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 738,3	640,4
Emprunts et Dettes			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		651 051,0	1 657 081,4
Emprunts		650 746,4	1 655 488,3
Découverts, concours bancaires		304,6	1 593,1
Emprunts et dettes financières diverses		1 027 023,1	1 325,6
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes		525 471,1	492 570,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 266,9	19 225,8
Dettes fiscales et sociales		10 249,7	8 934,3
Dettes immobilisations et comptes rattachés		585,4	115,6
Autres dettes		495 369,2	464 294,7
Comptes de régularisation		-	-
Produits constatés d'avance		-	-
TOTAL DETTES		2 203 545,2	2 150 977,4
Ecarts de conversion passif		164,4	687,6
TOTAL PASSIF		2 544 217,5	2 509 120,9

3. COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	28 007,4	11 693,1
Production vendue : biens	-	-
Production vendue : services	50 528,0	41 462,6
Chiffre d'affaires net	78 535,4	53 155,7
Produits d'exploitation		
Production	1 561,4	2 679,4
Subvention d'exploitation	19,0	-
Reprises sur amort. et prov. / Transferts de charges	3,5	1 013,8
Autres produits	3 653,7	3 739,6
Total des produits d'exploitation	83 772,9	60 588,5
Charges d'exploitation		
Achat mat. Premières et Variation de stocks	26 318,4	3 721,5
Achats divers et charges externes	29 903,1	33 909,4
Impôts, taxes et versements assimilés	976,3	1 514,4
Salaires et traitements	13 323,3	14 984,7
Charges sociales	10 703,9	8 549,1
Dotations aux amortissements et provisions	10 433,2	7 031,1
Autres charges	3 142,5	2 012,4
Total des charges d'exploitation	94 800,8	71 722,6
Résultat d'exploitation	(11 027,8)	(11 134,2)
Produits financiers		
Produits financiers de participations	154 218,4	237 452,0
Produits des autres valeurs mobilières et créances	32 450,8	36 165,9
Autres intérêts et produits assimilés	97 484,3	44 488,8
Reprise sur provisions et transferts de charges	468,4	212,5
Différences positives de change	2 429,7	6 675,2
Total des produits financiers	287 051,6	324 994,3
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	70,4	399,4
Intérêts et charges assimilées	133 788,5	87 025,1
Différences négatives de change	2 844,0	7 282,1
Total des charges financières	136 703,0	94 706,5
Résultat financier	150 348,6	230 287,8
Résultat courant avant impôts	139 320,8	219 153,6
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 426,3	8,8
Total des produits exceptionnels	1 426,3	8,8
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	316,9	31,4
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 621,7	55,3
Total des charges exceptionnelles	1 938,6	86,8
Résultat exceptionnel	(512,3)	(78,0)
Impôts sur les sociétés (Crédit d'impôt)	(686,3)	(754,7)
Total des produits	372 250,8	385 591,5
Total des charges	232 756,0	165 761,3
Résultat de l'exercice	139 494,8	219 830,3

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2021

Verallia Packaging	1
Comptes annuels au 31 décembre 2021	1
1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
1.1 Distribution du dividende	7
1.2 Endettement financier	7
1.3 Prêt à terme A auprès des Etablissements de crédit	8
1.4 Lignes de crédit renouvelables (Revolving Credit Facility – RCF) auprès des Etablissements de crédit	8
1.5 Titres négociables à court terme (Negociable European Commercial Paper)	8
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	9
2.1 Principes comptables	9
2.2 Principales méthodes utilisées	9
2.2.1. Immobilisations et amortissements	9
2.2.2. Stocks	11
2.2.3. Créances	11
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises	11
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants	11
2.2.6. Provision pour risques et charges	11
3. NOTES SUR LE BILAN	12
3.1 Immobilisations	12
3.1.1.1. Tableau de variation des immobilisations (valeurs brutes)	12
3.1.1.2. Tableau de variation des amortissements	12
3.1.1.3. Tableau des filiales et participations	13
3.1.1.4. Créances sur actif immobilisé	13
3.2 Actif circulant	14
3.2.1. Stocks	14
3.2.2. Créances	14
3.3 Capitaux propres	15
3.3.1. Composition du Capital Social	15
3.3.2. Variation des capitaux propres	15
3.3.3. Provisions réglementées	15
3.4 Provisions pour risques et charges	15
3.5 Dettes	16
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 Ventilation du chiffre d'affaires	18
4.2 Résultat d'exploitation	18
4.3 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges	18
4.4 Résultat financier	18
4.5 Résultat exceptionnel	19
4.6 Impôt sur les sociétés	19
4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	19
5. AUTRES INFORMATIONS	19
5.1 Engagements hors-bilan	19

5.1.1.1. Retraite	19
5.1.1.2. Garanties	20
5.1.1.3. Engagements d'achats CO2	20
5.1.1.4. Instruments financiers de couverture	20
Risque de taux d'intérêt	21
Risque de change	21
Risque lié aux matières premières	21
5.1.1.5. Transactions avec les parties liées	22
5.2 Effectifs moyens	22
5.3 Rémunération des organes d'Administration	22
5.4 Consolidation	23
5.5 Intégration fiscale	23
5.6 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	23

La société Verallia Packaging SAS (ci-après la « **Société** ») est la holding animatrice des sociétés du Groupe Verallia (défini comme Verallia SA et ses filiales (dont la Société) au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, ci-après le « **Groupe** »). En plus des activités de portefeuille liées à son statut de holding, la Société assure la coordination et la gestion opérationnelle de l'ensemble de ses filiales et apporte diverses prestations de service notamment en matière informatique, achat, trésorerie, juridique, assurances, ressources humaines, assistance technique, qui leur sont facturées.

L'exercice social clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la Société le 06 mai 2022.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Distribution du dividende

En date du 8 juin 2021, il a été décidé par décision de l'Associé Unique le versement d'un dividende de 157 661,7 milliers à Verallia S.A..

1.2 Endettement financier

La société a souscrit le 14 mai 2021 un prêt auprès de Verallia S.A. pour un montant de 500 000,0 milliers d'euros et pour une durée de 7 ans.

Le prêt porte intérêt à un taux annuel fixe de 1,715%, qui pourra, le cas échéant, être ajusté à la hausse à compter de la première période d'intérêts suivant le 31 décembre 2025 et jusqu'à la maturité, en fonction de l'atteinte par le Groupe Verallia de deux objectifs de performance liés au développement durable, à savoir :

- Réduire les émissions annuelles de CO2 de Verallia (scope 1 et 2) à 2 625kt CO2 pour l'année 2025 (réduction de 15% par rapport aux émissions de CO2 de 2019) ; et
- Atteindre un taux d'utilisation de calcin externe de 59% dans ses productions d'ici 2025 (augmentation de 10 points par rapport à 2019).

Chacun des objectifs non atteints renchéirait, le cas échéant, le coupon de 12,5 points de base.

La totalité du montant du prêt a été affecté au remboursement partiel du prêt à terme A.

Le 10 novembre 2021, la société a souscrit un second prêt auprès de Verallia S.A. pour un montant de 500 000,0 milliers d'euros, et pour une durée de 10 ans.

Le prêt porte intérêt à un taux annuel fixe de 2,045%, qui pourra, le cas échéant, être ajusté à la hausse à compter de la première période d'intérêts suivant le 31 décembre 2025 et jusqu'à la maturité, en fonction de l'atteinte par le Groupe Verallia de deux objectifs de performance liés au développement durable, à savoir :

- Réduire les émissions annuelles de CO2 de Verallia (scope 1 et 2) à 2 625kt CO2 pour l'année 2025 (réduction de 15% par rapport aux émissions de CO2 de 2019) ; et
- Atteindre un taux d'utilisation de calcin externe de 59% dans ses productions d'ici 2025 (augmentation de 10 points par rapport à 2019).

Chacun des objectifs non atteints renchérirait, le cas échéant, le coupon de 10,0 points de base.

La totalité du montant du prêt a été affecté au remboursement partiel du prêt à terme A.

1.3 Prêt à terme A auprès des Etablissements de crédit

La Société a procédé à deux remboursements par anticipation de 500 000 milliers d'euros, le 14 mai 2021 et le 10 novembre 2021, du prêt à terme A ayant fait l'objet d'un tirage unique le 7 octobre 2019 pour un montant initial en principal de 1 500 000 milliers d'euros et arrivant à maturité le 7 octobre 2024. L'encours du prêt à terme A s'élève désormais à 500 000 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2021, aucun défaut n'est survenu ni ne perdure au titre du Contrat de Crédit Senior.

1.4 Lignes de crédit renouvelables (Revolving Credit Facility – RCF) auprès des Etablissements de crédit

En avril 2021, la Société a décidé de ne pas prolonger de 6 mois la seconde ligne de crédit renouvelable mise en place en avril 2020 à hauteur d'un montant maximum en principal de 250 000 milliers d'euros (RCF2), pour une maturité d'un an avec option d'extension de 6 mois.

Au 31 décembre 2021, la société disposait par conséquent d'une seule ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum en principal de 500 millions d'euros (RCF1), mise en place le 7 octobre 2019 et entièrement disponible, avec une maturité au 7 octobre 2024.

1.5 Titres négociables à court terme (Negociable European Commercial Paper)

Au 31 décembre 2021, la Société dispose d'un encours de Neu CP de 150 300 milliers d'euros émis à un taux moyen de 0,17%.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en application du Règlement ANC n°2014-03, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

La société applique le règlement ANC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement ANC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement ANC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations incorporelles

Les licences d'utilisation sont amorties linéairement sur une durée d'utilisation de 10 ans.

Les logiciels acquis sont amortis sur 3 ans.

Les logiciels et développements internes sont amortis sur 5 ans.

Les marques détenues ne sont pas amorties.

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Taux d'amortissements pratiqués par catégories d'immobilisations :

- installations à caractère spécial	10 ans
- matériel industriel	8 ans
- outillage industriel	8 ans
- agencement, aménagement du matériel et outillage	8 ans
- agencement, aménagement sur sol d'autrui	8 ans
- matériel de transport	4 ans
- matériel de bureau et informatique	4 ans
- mobilier de bureau	10 ans

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, hors frais accessoires.

Périodiquement, et notamment lors de la clôture annuelle, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé. Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Il est constitué une dépréciation lorsque la valeur d'utilité de la société est inférieure à la valeur brute (ou valeur nette comptable) des titres. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

Au 31 décembre 2021, il n'a pas été constitué de provision pour dépréciation.

2.2.2. Stocks

La méthode comptable adoptée pour évaluer les stocks de quotas de CO2 est la méthode du « Coût Unitaire Moyen Pondéré »

Au 31 décembre 2021, il n'a pas été constitué de provision pour dépréciation.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

Au 31 décembre 2021, aucune créance n'a donné lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et les créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

La société applique le règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture applicable aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des activités de trésorerie du Groupe, la Société dispose au 31 décembre 2021 de comptes intra-groupe.

2.2.6. Provision pour risques et charges

- Provision pour risques et charges (hors Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail)

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

- Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les indemnités de départ à la retraite sont présentées en engagement hors-bilan (cf. 5.1.1). L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les médailles du travail sont provisionnées dans les comptes (cf. 3.4).

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations

3.1.1.1. Tableau de variation des immobilisations (valeurs brutes)

En milliers d'euros	Notes	Valeur au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Licences		5 999,4		0,3	5 999,1
- Logiciels		18 055,8	1 280,1	133,7	19 202,2
- Marques		400,0			400,0
- Immobilisations incorporelles en cours		5 934,8	3 292,2	293,7	8 933,4
Immobilisations incorporelles (I)		30 390,0	4 572,4	427,7	34 534,6
- Terrains			21,5		21,5
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 191,5	1 117,1		2 308,6
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		637,3	163,7		801,0
- Immobilisations corporelles en cours		3 635,0	3 240,2	2 288,8	4 586,4
Immobilisations Corporelles (II)		5 463,8	4 520,9	2 288,8	7 717,5
- Autres participations		1 024 982,6			1 024 982,9
- Prêts et autres immobilisations financières	A	1 118 217,3	714 829,2	743 524,1	1 089 522,4
Immobilisations financières (III)		2 143 199,8	714 829,2	743 524,1	2 114 505,3
ACTIF IMMOBILISE (I+II+III)		2 179 053,6	723 922,5	746 240,6	2 156 758,4

A - La variation des prêts et autres immobilisations financières s'explique principalement par la mise en place de nouveaux prêts intragroupe et des remboursements partiels des prêts intragroupe consentis par la Société.

3.1.1.2. Tableau de variation des amortissements

En milliers d'euros		Valeur au début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions, sorties, reprises	Valeur en fin d'exercice
- Licences		1 666,7	575,5	0,3	2 241,9
- Logiciels		10 133,0	3 257,5	133,7	13 256,8
Immobilisations incorporelles (I)		11 799,7	3 833,0		15 498,6
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		484,8	236,9		721,6
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		533,0	74,4		607,4
Immobilisations Corporelles (II)		1 017,8	311,2		1 329,0
TOTAL GENERAL (I+II)		12 817,5	4 144,2		16 827,7

3.1.1.3. Tableau des filiales et participations

En milliers d'euros	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	C.A H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société en 2021
Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Horizon Holdings Vitrum Spain	60	86 377	100%	175 958	175 958	160 086	0	0	52 602	31 000
Horizon Holdings Germany	26	0	100%	29 489	29 489	103 966	0	0	35 731	31 731
CAP VERALLIA	1 225	700	100%	1 925	1 925	0	0	3 439	0	0
Obale	30	136	100%	30	30	0	0	32	20	0
Verallia France	34 379	255 026	99,99%	817 581	817 581	355 238	0	782 612	176 623	91 487
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										

Horizon Holdings Vitrum Spain a une activité de holding passive. Au 31 décembre 2021, le résultat net s'élevé à 52 602 milliers d'euros, et se compose principalement des revenus perçus au titre de ses participations.

Horizon Holdings Germany a une activité de holding passive. Au 31 décembre 2021, le résultat net s'élevé à 35 731 milliers d'euros, et se compose principalement des revenus perçus au titre de ses participations.

CAP Verallia est une société anonyme luxembourgeoise créée le 23 septembre 2020 spécialisée dans l'activité de holding et de réassurance. Son premier exercice d'une durée de quinze mois s'est clôturé au 31 décembre 2021.

Obale est une société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, spécialisée dans les activités de holding. Pour l'exercice 2021, la société présente un résultat bénéficiaire de 20 milliers d'euros en lien avec les résultats de sa filiale « SGP Packaging Corporation ».

Verallia France est une société par actions simplifiée spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de verre creux présente sur le marché de l'alimentaire. La Société Verallia France a absorbé la Société VOA Verrerie d'Albi en date du 30 juin avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2021. Pour l'exercice 2021, la société présente un chiffre d'affaires s'élevant à 782 612,0 milliers d'euros et dégage un résultat bénéficiaire de 176 623,0 milliers d'euros.

3.1.1.4. Créances sur actif immobilisé

En milliers d'euros	Montant Brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts	1 089 506,9	30 164,0	1 059 342,9
Autres	15,5	8	8,0
TOTAL	1 089 522,4	30 171,5	1 059 350,9
Prêts accordés en cours d'exercice	708 979,2		
Prêts récupérés en cours d'exercice	740 670,1		

Au 31 décembre 2021, la société a consenti des prêts à ses filiales directes et indirectes pour un montant total en principal de 1 089 522,4 milliers d’euros.

3.2 Actif circulant

3.2.1. Stocks

Au 31.12.2021, la Société détient pour un montant total de 3 118,4 milliers d’euros quotas de CO2 contre 782,0 milliers d’euros au 31 décembre 2020.

3.2.2. Créances

En milliers d'euros	31/12/2021		31/12/2020	
	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Total	Total
Créances de l'actif circulant				
Clients et comptes rattachés	18,9		18,9	18,7
Autres créances	43 527,4	3 601,3	47 128,7	16 656,5
<i>Clients - Factures à établir</i>	-		-	-
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	268,1		268,1	485,5
<i>Etat - Autres créances</i>	4 696,3		4 696,3	3 101,8
<i>Administration étrangère- Autres créances</i>	-		-	-
<i>Groupe - Compte courant d'intégration fiscale</i>	-	3 601,3	3 601,3	3 925,1
<i>Groupe - Autres créances</i>	38 554,7		38 554,7	9 140,0
<i>Créances sur personnel et organismes sociaux</i>	8,3		8,3	4,1
TOTAL	43 546,3	3 601,3	47 147,7	16 675,2

Les autres créances (Etat) sont constituées essentiellement de crédits de TVA à hauteur de 4 696,3 milliers d’euros.

Le compte courant d’intégration fiscale correspond aux créances d’impôt sur les sociétés transférées dans le cadre de l’intégration fiscale à la société mère Verallia SA pour un montant total de 3 601,3 milliers d’euros, contre 3 925,1 milliers d’euros au 31 décembre 2020. Au 31 décembre 2021, ces créances sont constituées principalement de crédit d’impôt recherche (CIR).

Les autres créances (groupe) sont constituées pour l’essentiel des prestations de management fees et redevances de marque refacturées aux filiales du Groupe et ;

Des autres produits à recevoir pour un montant de 19 575,2 milliers d’euros liés à la couverture des cours des matières premières (cf. 5.1.1.4).

3.2.3. Etat des charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sont constituées des frais liés aux refinancements réalisés en octobre 2019.

La Société a décidé d'étaler ces frais sur la durée des financements bancaires en transférant dans des comptes de charges à répartir sur plusieurs exercices, la totalité des frais précités.

3.3 Capitaux propres

3.3.1. Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5 992 464	1	5 992 464
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5 992 464	1	5 992 464

Le capital social d'un montant de 5 992 464 euros se compose au 31 décembre 2021 de 5 992 464 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un euro.

3.3.2. Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2020	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Dotation réserve légale	Distributions	Dotations /reprises provisions réglementées	Résultat de l'exercice	31/12/2021
CAPITAL SOCIAL	5 992,5							5 992,5
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT ...	192 343,5							192 343,5
RÉSERVE LEGALE	599,2							599,2
RAN	(62 134,8)	219 830,3			(157 661,7)			33,8
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	219 830,3	(219 830,3)					139 494,8	139 494,8
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	184,8					121,1		305,8
TOTAL	356 815,4	-	-	-	(157 661,7)	121,1	139 494,8	338 769,6

En date du 8 juin 2021, il a été procédé à la distribution du dividende de 157 661,7 milliers d'euros (cf. 1.1).

3.3.3. Provisions réglementées

Le solde des provisions réglementées au 31 décembre 2021 est constitué des amortissements dérogatoires.

3.4 Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31 décembre 2021 correspond à une provision pour perte de change pour un total de 1,0 milliers d'euros, une provision pour contentieux de 148,1 milliers d'euros et une provision pour risque fiscal d'un montant de 74,3 milliers d'euros.

Le solde des provisions pour charges au 31 décembre 2021 correspond d'une part à une provision au titre de la médaille du travail d'un montant de 104,5 milliers d'euros et d'autre part à une provision liée à l'attribution des plans d'actions de performances d'un montant de 1 410,0 milliers d'euros.

3.5 Dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéance	Échéance	Échéance
		De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :	651 051,0	151 051,0	500 000,0	-
- à 2 ans au maximum à l'origine	151 051,0	151 051,0	-	-
- à plus de 2 ans à l'origine	500 000,0	-	500 000,0	-
Emprunts et dettes financières divers dont :	1 027 023,1	27 023,1	-	1 000 000,0
- hors Groupe	19 944,2	19 944,2	-	-
- Groupe	1 007 078,9	-	-	1 000 000,0
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	19 266,9	19 266,9	-	-
Dettes fiscales et sociales	10 249,7	10 249,7	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	585,4	585,4	-	-
Autres dettes	495 369,2	495 369,2	-	-
TOTAL	2 203 545,2	696 466,4	500 000,0	2 000 000,0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 298 600			
Emprunts remboursés sur l'exercice	1 298 157			

Prêt à terme A

En amont de son introduction en bourse, le Groupe a conclu le 17 juillet 2019 un contrat de crédits senior intitulé Senior Term and Revolving Facilities Agreement avec un syndicat de banques internationales, pour une durée de cinq ans à compter de la date du tirage du prêt à terme (Term Loan A), intervenu le 7 octobre 2019.

Le Contrat de Crédits Senior est régi par le droit français et prévoit deux lignes de crédit d'un montant total en principal de 2,0 milliards d'euros se décomposant de la manière suivante :

- un prêt à terme (Term Loan A) en euros d'un montant en principal initial de 1 500,0 millions d'euros, d'une maturité de cinq ans à compter du 7 octobre 2019, remboursable in fine. Au 31 décembre 2021, l'encours du prêt à terme A s'élève à 500 000 milliers d'euros après deux remboursements anticipés en mai et novembre 2021, pour 500,0 millions d'euros chacun ;
- une ligne de crédit renouvelable (Revolving Facility) (pouvant être utilisée à hauteur d'un montant maximum en principal de 50 000 milliers d'euros comme une ligne de crédit Swingline (ligne à très court terme)) d'un montant maximum en principal de 500 000 milliers d'euros, d'une maturité de cinq ans à compter du 7 octobre 2019. Au 31 décembre 2021, la ligne de crédit renouvelable de 500,0 millions d'euros est entièrement disponible.

Les prêts contractés en vertu du Contrat de Crédits Senior portent intérêt à un taux variable indexé sur l'EURIBOR, dans chaque cas avec un taux plancher à 0% et majoré de la marge applicable. La marge applicable était initialement fixée à (i) 1,75% par an, avec un mécanisme d'ajustement (« ratchet ») à la hausse ou à la baisse. Ce ratchet a été activé à la baisse à compter du mois de juillet 2021 avec une nouvelle marge applicable de 125 points de base pour le prêt à terme et 85 points de base pour la ligne de crédit renouvelable.

Covenants – Contrat de Crédits Senior

Le Contrat de Crédits Senior contient certains engagements de faire ou de ne pas faire, notamment de ne pas :

- Constituer de sûretés ;
- Permettre aux sociétés du Groupe qui ne sont ni des garants ni des emprunteurs (à savoir, autres que Verallia SA, la Société, Verallia France, Verallia Italia, Verallia Brasil, Verallia Spain, Verallia Portugal et Verallia Deutschland) au titre du Contrat de Crédits Senior d'encourir de l'endettement financier pour un montant cumulé excédant 20% de la dette nette consolidée du Groupe ;
- Céder des actifs ;
- Réaliser certaines fusions, scissions, apports partiels d'actifs et opérations similaires ; et
- Procéder à un changement de la nature des activités du Groupe, dans chaque cas sous réserve des montants de minimis stipulés et d'exceptions usuelles pour ce type de financement.

Le Contrat de Crédits Senior contient également des engagements de faire comme le maintien de polices d'assurances, le respect des lois applicables, le maintien de l'emprunt au moins au même rang que les créances chirographaires des emprunteurs et des garants au titre du Contrat de Crédits Senior, l'exigence que les Filiales Significatives du Groupe s'engagent en tant que garants au titre du Contrat de Crédits Senior ainsi que de faire en sorte que l'EBITDA consolidé de l'ensemble des membres du Groupe garants au titre du Contrat de Crédits Senior représente en cumulé au moins 80% de l'EBITDA consolidé du Groupe (déterminé au niveau de Verallia SA, tel que défini dans le Contrat de Crédits Senior). Enfin, le Contrat de Crédits Senior impose le respect d'un ratio financier, qui limitera le montant de la dette pouvant être contractée par les membres du Groupe. En effet, le Groupe est tenu de maintenir un ratio de levier (dette nette totale / EBITDA consolidé pro forma), testé à la fin de chaque semestre, inférieur ou égal à 5x jusqu'à l'échéance du Contrat de Crédits Senior.

Au 31 décembre 2021, aucun défaut n'est survenu ni ne perdure au titre du Contrat de Crédits Senior. La dette nette totale est définie dans le Contrat de Crédits Senior comme l'endettement financier consolidé du Groupe, excluant l'endettement intragroupe et les obligations liées à des instruments de couverture de risque de taux et de risque de change et après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

La société dispose d'un programme de financement à court terme de Négociable European Commercial Paper (NEU CP), mis en place en juillet 2018 pour un montant maximum en principal initial de 250 000 milliers d'euros, porté à 400 000 milliers d'euros en juillet 2019.

Au 31 décembre 2021, l'encours des émissions de NEU CP s'élève à 150 300 milliers d'euros à un taux de 0,17%.

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à la souscription de deux emprunts auprès de Verallia S.A. pour un total en principal de 1 000 000 milliers d'euros (cf. 1.2).

Autres éléments de dettes

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 19 266,9 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 19 225,9 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Les dettes sociales s'élevaient à 8 461,4 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 8 376,4 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Les autres dettes sont constituées des comptes courants avec les entités du groupe Verallia à hauteur de 492 755,2 milliers d'euros.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 78 535,4 milliers d'euros contre 53 155,7 milliers d'euros en 2020 et correspond principalement à la refacturation des quotas d'émissions de CO2 et des Management Fees.

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

- France : 28 245,8 milliers d'euros, soit 36,0 % du chiffre d'affaires total
- Etranger : 50 289,6 milliers d'euros, soit 64,0 % du chiffre d'affaires total

4.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation ressort à -11 027,8 milliers d'euros contre -11 134,2 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Les charges d'exploitation s'élevaient à 94 800,8 milliers contre 71 722,6 milliers au 31 décembre 2020. La hausse des charges s'explique principalement par une augmentation des achats de quotas de CO2 cédés ensuite aux filiales pour leur besoin.

4.3 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à 3 636,7 milliers d'euros contre 4 146,9 milliers d'euros en 2020.

4.4 Résultat financier

Le résultat financier, de 150 348,6 milliers d'euros, pour l'exercice 2021, est composé :

- De produits financiers pour 287 051,6 milliers d'euros, comprenant principalement :
 - Des produits financiers de participations à hauteur de 154 218,3 milliers d'euros ;
 - Des intérêts relatifs aux prêts accordés par la Société à ses filiales pour 32 450,8 milliers d'euros ;

- Des autres intérêts et produits assimilés pour 94 378,4 milliers d’euros comprenant essentiellement des produits liés aux instruments financiers de couverture sur matières premières.
- De charges financières pour 136 702,0 milliers d’euros comprenant principalement :
 - Des intérêts relatifs aux emprunts (obligataires, facilités de crédit et intra groupe) pour 39 406,4 milliers d’euros.
 - Des autres intérêts et produits assimilés pour 94 382,0 milliers d’euros comprenant essentiellement des produits liés aux instruments financiers de couverture sur matières premières.

4.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s’établit à - 512,2 milliers d’euros et comprend notamment des dotations aux provisions réglementées et des autres provisions.

4.6 Impôt sur les sociétés

La Société a constaté au 31 décembre 2021 principalement un crédit d’impôt recherche de 866,7 milliers d’euros et un impôt sur les sociétés de 201,0 milliers d’euros.

4.7 Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

En milliers d'euros	01/01/2021	Variations	31/12/2021
Accroissements de la dette future d'impôt Amortissements dérogatoires	61,6	40,4	101,9
TOTAL	61,6	40,4	101,9
Allégements de la dette future d'impôt Déficits reportables fiscalement	79 565,6	(20 324,2)	59 241,4
TOTAL	79 565,6	(20 324,2)	59 241,4

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Engagements hors-bilan

5.1.1.1. Retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnés.

Au 31 décembre 2021, ces engagements non provisionnés ont été évalués à 2 077,4 milliers d’euros.

5.1.1.2. Garanties

Dans le cadre du Contrat de Crédits Senior, la Société s'est portée garante solidaire des obligations de paiement et de remboursement des autres sociétés du Groupe qui ont adhéré au Contrat de Crédits Senior en qualité de garantes (à savoir: Verallia France, Verallia Italia, Verallia Brasil, Verallia Spain, Verallia Portugal et Verallia Deutschland), à hauteur d'un montant maximum en principal de 2 000 000 000 d'euros (plus intérêts, frais et commissions) et dans les limites légales et contractuelles fixées à l'article 22.13 (*Limitation of Liabilities of French Guarantors*) du Contrat de Crédits Senior. Au 31 décembre 2021, l'encours du prêt à terme A s'élève à 500 000,0 milliers d'euros, et la ligne de crédit revolving de 500 000,0 milliers d'euros n'est pas tirée au titre de ce contrat de Crédits Senior.

La Société a émis, en date du 16 décembre 2020 et jusqu'au 10 février 2024, une garantie de droit italien d'un montant total de 4 273 972,60€ au bénéfice du Trésor public italien.

La Société a émis, en date du 16 décembre 2020 et pour une durée indéterminée, une garantie de droit italien d'un montant total de 196 339,00€ au bénéfice du Trésor public italien.

La Société a émis, en date du 30 avril 2021 et jusqu'au 30 avril 2024, une garantie de droit italien d'un montant total de 2 912 701,00€ au bénéfice du Trésor public italien.

La Société a reçu le 17 décembre 2021 une garantie (stand-by letter of credit) de Engie Global Markets, à échéance du 28 février 2022, pour un montant maximum de 50 000 000,00€. Cette garantie vise à permettre à la Société de recouvrer en cas de défaut les sommes dues par Engie Global à l'échéance des couvertures d'énergie traitées au titre de l'ISDA Master Agreement signé en Mars 2018.

5.1.1.3. Engagements d'achats CO2

Afin de couvrir le risque lié à la variation du cours des quotas d'émissions de CO2 des sociétés du Groupe, la Société est engagée sur des contrats à terme pour un montant total de 54 992,7 milliers d'euros au 31 décembre 2021 dont 12 945,0 milliers d'euros à échéance 2022.

5.1.1.4. Instruments financiers de couverture

La stratégie de gestion des risques financiers du Groupe vise à minimiser l'impact de la volatilité des taux d'intérêt, des prix de l'énergie et des taux de change sur les coûts et les flux de trésorerie tout en maintenant la flexibilité financière dont le Groupe a besoin pour mener à bien ses stratégies commerciales.

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et de change ainsi que des cours des matières premières.

Ces couvertures sont mises en place, dans la mesure du possible, par la Direction de la Trésorerie et des Financements du Groupe au niveau de la Société. Ces opérations sont miroitées en interne lorsqu'elles couvrent une exposition située dans une filiale.

Risque de taux d'intérêt

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	
	Notionnel	Juste valeur
Swaps de taux		
Externes	500 000,0	(859,6)
Internes	354 258,0	608,7
Position nette		(250,9)

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	
	Notionnel	Juste valeur
Options de taux (CAP)		
Externes	200 000,0	2 861,5
Internes	100 000,0	(1 430,7)
Position nette		1 430,7

Risque de change

Le risque de change comprend :

- **Risque de transaction** : survenant dans le cours normal des affaires. Le Groupe opère surtout localement et dans la monnaie fonctionnelle de la filiale ;
- **Risque financier** : survenant dans le cours normal des affaires sur certaines dettes financières libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2021	
	Notionnel en devise	Juste valeur
Dérivées de change		
Externes - EUR/CLP	20 665 / 21 214 798	319,6
Externes - autres		(221,8)
Internes		(105,3)
Position nette		(7,5)

Risque lié aux matières premières

La Société centralise les besoins du Groupe et contractualise pour le compte de ses filiales les couvertures d'énergie en fioul, gaz et électricité (hors achats à prix fixe négociés directement avec les fournisseurs par la Direction des achats).

En milliers d'euros	31 décembre 2021	
	Notionnel	Juste valeur
Dérivées énergie		
Externes - couvertures fioul	8 038,9	147,7
Externes - couvertures gaz	150 523,6	258 811,6
Externes - couvertures élec	63 053,1	80 976,0
Internes - couvertures fioul	8 038,9	(147,7)
Internes - couvertures gaz	150 523,6	(258 811,6)
Internes - couvertures élec	63 053,1	(80 976,0)
Position nette		-

5.1.1.5. Transactions avec les parties liées

Toutes les transactions conclues par la Société ont été réalisées à des conditions normales de marché.

Contrat de prêt entre la Société et Bpifrance Financement

Le 11 décembre 2018, la Société a conclu avec Bpifrance Financement, affilié de Bpifrance Participations, actionnaire direct de Verallia SA, un contrat de prêt amortissable d'un montant de 10 millions d'euros visant à financer et refinancer des besoins de trésorerie de la Société et de ses filiales. Le prêt porte intérêt annuel au taux de 0,70%. Le prêt a été entièrement remboursé le 31 décembre 2021.

Partenariat avec Bpifrance

Le 29 juillet 2021, la Société a conclu avec Bpifrance Financement, affiliée de Bpifrance Participations, actionnaire de Verallia SA, un accord de partenariat pour un montant total de 100.000 euros. Cet accord visait à apporter à Bpifrance un soutien financier et logistique dans le cadre de l'organisation par Bpifrance du « BIG Tour » du 16 juillet au 20 août 2021 et de l'évènement « Bpifrance Inno Génération » le 7 octobre 2021, ouvert au public.

5.2 Effectifs moyens

	Personnel salarié 31/12/2021	Personnel salarié 31/12/2020
Cadres	136	133
Employés Techniciens Agents de Maîtrise	23	20
Ouvriers	-	-
Employés	-	-
TOTAL	159,00	153,00

5.3 Rémunération des organes d'Administration

Les organes d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de la part de la Société, que ce soit au titre de leur fonction de dirigeant ou de leur mandat social.

5.4 Consolidation

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la Société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

Les comptes individuels de la Société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de sa société-mère Verallia SA, société anonyme de droit français au siège social domicilié Tour Carpe Diem Place des Corolles-Esplanade Nord, 92 400 Courbevoie et immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 812 163 913.

5.5 Intégration fiscale

Depuis le 1er juillet 2015, la Société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts. La Société Mère intégrante est la société Verallia SA.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

5.6 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.